



LABEL
EXCELLENCE

www.label-excellence.com

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION



Assurance Vie Multisupports Contrat Haut de Gamme

AVERTISSEMENTS

Ce comparatif recense exclusivement des contrats en cours de commercialisation. Il a été réalisé en fonction des informations en notre possession lors de son édition (conditions générales, annexes financières, documentations commerciales). Depuis, les caractéristiques des contrats sont susceptibles d'avoir évolué.

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

ASSURANCE VIE MULTISUPPORTS – CONTRAT HAUT DE GAMME

Chaque contrat multisupports présents dans ce banc d'essai se voit assigner une catégorie : Contrat internet, Contrat classique (jusqu'à 15 000€ de versement initial), Contrat haut de gamme (entre 15000€ et 100 000€), Contrat gestion de patrimoine (au-delà de 100 000€). C'est au sein de l'ensemble des contrats de leur catégorie respective que les contrats multisupports sont ensuite évalués, notés, et éventuellement distingués par nos experts. Les contrats dont la note globale (moyenne pondérée des notes intermédiaires décrites ci-dessous) figure en tête de leur catégorie se voient attribuer le Label d'excellence de notre rédaction.

LES ITEMS DE NOTATION

ITEM	Coefficient
Frais	19%
Gestion du contrat	50%
Supports	21%
Options de prévoyance	10%

FRAIS

(19% de la note)

Les éléments suivants sont analysés :

- Frais d'arbitrages
- Frais sur supports euros
- Frais sur unités de comptes
- Cotisation associative

L'analyse des Frais

La structure tarifaire impactant directement le rendement du contrat sur le long terme, notre méthodologie évalue de manière exhaustive les critères suivants :

Frais sur versements (Libres et Programmés)

Analyse des taux appliqués, des fourchettes et des éventuels plafonds forfaitaires, en distinguant les versements dirigés vers le fonds en euros de ceux dirigés vers les Unités de Compte (UC).

Frais de gestion annuels

Évaluation des taux et des fourchettes tarifaires, étudiés séparément pour le fonds en euros et pour les supports en UC.

Frais d'arbitrage

Examen des conditions de gratuité, de la tarification

standard, ainsi que les montants planchers et plafonds appliqués à chaque opération.

Frais annexes

Prise en compte du coût de l'éventuelle cotisation associative exigée à la souscription.

GESTION DU CONTRAT

(50% de la note)

Les éléments suivants sont analysés :

- Modes de gestion autre que le gestion libre
- Options d'arbitrage automatique
- Sortie anticipée : avance et rachat
- Services en ligne
- Versements et arbitrages
- Modalités de sortie

Modes de gestion autre que la gestion libre

Nous évaluons la diversité des solutions d'accompagnement proposées. Plus les contrats proposeront de modes de gestion, meilleure sera la note.

Nous analysons les caractéristiques générales de chacun d'eux (incluant systématiquement le capital minimum d'accès et le nombre de profils proposés) :

- Gestion libre assistée
- Gestion profilée
- Gestion à horizon
- Gestion conseillée
- Gestion sous mandat (Standard et Personnalisée): analyse incluant également l'évaluation les coûts spécifiques de délégation

Nous effectuons également une comparaison de la performance la plus basse et de la performance la plus haute parmi l'ensemble des profils proposés (en gestion profilée et sous mandat) sur les années 2024 et 2025.

Versements et arbitrages

Nous évaluons l'accessibilité et la souplesse du contrat. Sont ainsi passés en revue les montants minimums exigés pour la souscription initiale, les versements libres et programmés, ainsi que les contraintes liées aux arbitrages (montant minimum et solde obligatoire à conserver sur le support après l'opération).

Options d'arbitrages automatiques

Nous évaluons la richesse et l'accessibilité des fonctionnalités permettant d'automatiser la gestion

de l'allocation d'actifs. La note attribuée à ce critère prend en compte le nombre total d'options d'arbitrage programmées proposées ainsi que la facturation ou la gratuité de leur mise en place et de leur exécution.

Nous recensons la présence des mécanismes suivants au sein du contrat :

- Dynamisation des plus-values du fonds en euros
- Investissement progressif
- Dynamisation progressive de l'épargne
- Limitation de la moins-value (stop-loss)
- Limitation de la moins-value relative
- Sécurisation des plus-values
- Écrêtement des plus-values
- Rééquilibrage automatique (allocation constante)
- Sécurisation progressive de l'épargne
- Sensibilisation / Désensibilisation
- Couloir des performances
- Garantie de fidélité

Sortie anticipée : avance / rachat

Un contrat d'assurance vie se doit de proposer une flexibilité maximale aux épargnants, leur permettant de disposer de leur capital avec plus de souplesse.

Les avances

Nous notons la possibilité d'y recourir et la souplesse du dispositif. L'analyse porte sur les montants minimums, les maximums autorisés (généralement exprimés en pourcentage de l'encours) et les éventuelles restrictions contractuelles.

Le rachat total

Il ne doit pas entraîner de pénalités.

Les rachats partiels

Nous évaluons la souplesse des retraits ponctuels en prenant en compte les montants minimums et maximums exigés, ainsi que le solde minimum devant être conservé sur le contrat.

Les rachats partiels programmés (RPP)

Considérée comme indispensable sur le marché actuel, cette option est évaluée selon l'épargne minimum requise pour sa mise en place, ainsi que sur les éventuels frais facturés lors de l'activation et à chaque opération de rachat.

Modalités de sortie

L'évaluation de la phase de dénouement du contrat s'attache à analyser les frais spécifiquement appliqués lors de la sortie. Nous valorisons la richesse des solutions proposées à l'épargnant en vérifiant notamment la disponibilité de rentes viagères simples, d'options de réversibilité, de rentes avec annuités garanties, rentes par paliers, ou encore de rentes dépendance.

Services en ligne

Nous évaluons l'autonomie offerte à l'épargnant pour gérer son contrat directement en ligne. Si le fait de faire des versements et des arbitrages en ligne est considéré comme essentiel, notre notation valorise également la dématérialisation d'autres opérations telles que les demandes d'avances, les rachats et la mise en place de versements programmés, ainsi que l'accès à une application mobile dédiée à la gestion du contrat.

SUPPORTS

(21% de la note)

L'évaluation de l'offre financière se divise en deux parties distinctes :

Fonds en euros

Dans un premier temps, l'analyse de la poche sécurisée en euros porte sur les performances minimums servies pour l'année 2025, la diversité des types de fonds en euros accessibles, ainsi que sur les éventuelles restrictions ou plafonnements de versements appliqués.

Gamme UC

Concernant les Unités de Compte (UC), nous évaluons la profondeur et la qualité des classes d'actifs proposées, ainsi que l'obtention de labels. Pour les contrats classiques et internet, la diversité prime sur la quantité totale d'UC afin de s'aligner sur les tendances réglementaires. Une attention majeure est portée à la diversification immobilière (SCPI, SCI, OPC), à la gestion indicielle (ETF) et à la finance durable (fonds SFDR et labellisés ISR, Greenfin, Finansol). Enfin, nous intégrons les dates de valeur contractuelles pour évaluer la rapidité d'exécution des investissements.

OPTIONS DE PRÉVOYANCE

(10% de la note)

Nous évaluons la diversité et la qualité des options de prévoyances destinées à protéger l'assuré et ses proches. Pour chaque garantie proposée, notre analyse porte systématiquement sur ses caractéristiques générales ainsi que sur le plafond du capital sous risque. Nous passons ainsi en revue l'ensemble des couvertures liées au décès (garanties plancher, plancher indexée, cliquet, majorée, accidentelle et de bonne fin), à la dépendance, ainsi qu'à l'incapacité et l'invalidité (garanties d'exonération et versement d'un capital invalidité).

LES PRODUITS ANALYSÉS EN 2026

CARDIF - CARDIF ELITE
GAIPARE - GAIPARE FIDELISSIMO
NORTIA - PANTHÉA 2 VIE
ALLIANZ - ALLIANZ VIE FIDÉLITÉ
CIC / CRÉDIT MUTUEL - ASSURANCE VIE PRIVILÈGE
BNP PARIBAS - BNP PARIBAS MULTIPLACEMENTS PRIVILÈGE
CIC / CRÉDIT MUTUEL - ACM PLAN ASSURANCE VIE AVANTAGE
MACIF EPARGNE VIE - JEEWAN PATRIMOINE
NEUFLIZE - TRIPTIS PATRIMOINE
CRÉDIT MUTUEL ARKÉA - NAVIG PATRIMOINE
AG2R - LA MONDIALE EXCELLIE PREMIUM VIE II
AMETIS - CNP TRESOR PERFORMANCE
AG2R LA MONDIALE - PATRIMOINE SÉLECTION VIE
CAISSE D'EPARGNE - MILLEVIE PREMIUM 2
FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER - ECHIQUIER CLUB
MAIF - MAIF AVENIR PATRIMOINE 2